

CHSCTi de Paris : compte-rendu de la 142^{ème} réunion du 09/11/2018.**I – Rapports de visite de l'ISST (Inspecteur de Santé et Sécurité du Travail) et de la délégation du CHSCT****1) La réponse aux rapports de visite, un déficit d'information apparent.**

L'administration a décidé de **classer sans suite des rapports de visite** écrits de 2013 à 2015 **auxquels l'administration n'a pas répondu** aux représentants.

. D'habitude, l'administration ne répond pas parce que les sites ont fermé (du fait de regroupements) ou que le service concerné a disparu.

. Plus ennuyeuse est la situation dans laquelle l'administration ne répond qu'à un aspect d'une visite de site (par exemple, la fourniture de petits équipements ou mobiliers, alors que la délégation a relevé des problèmes d'organisation significatifs).

. Au total, même en excluant les rapports ayant eu peu de réponse, il restait **29 rapports** de 2016 ou postérieurs, en attente de réponse écrite.

2) Le traitement des propositions des représentants et de l'ISST est plus rassurant d'après l'administration, qui dit avoir *comme priorité de traiter un maximum des problèmes* repérés, plutôt que de consacrer trop de temps à la rédaction de ce qui est fait.

L'administration répond donc souvent en séance aux rapports, ce qui permet d'obtenir quelques informations.

FO FINANCES comprend que l'efficacité prime, mais cela rend le suivi des travaux et améliorations plus difficile pour les représentants.

3) Mesure générale. L'administration **dit prioriser le changement des fauteuils des agents.**

4) Rapport de visite St-Hyacinthe. L'administration projette d'installer un **point de rafraîchissement** au 5ème étage dans la salle de formation.

5) - St-Sulpice. - Les peintures du 4ème étage ont été refaites. - La cour intérieure sera finie le 30/11/2018

- Le système de sécurité incendie sera changé.

- L'architecte étudie pour savoir où installer le pack d'échange d'air pour la climatisation.

6) TOLBIAC. L'administration prévoit le rajout de lignes électriques et résistances à la façade sud pour le chauffage. Elle est prête à les étendre de quelques mètres sur les cotés du bâtiment (pour les services en bout d'étage).

FO FINANCES espère que cela contribuera à résoudre l'insatisfaction des agents qui dure depuis des années.

7) LONDRES

- L'administration a posé un filtre lumineux qu'elle pense suffisant. Une aération naturelle a été installée en haut des vitres.

- Les fenêtres en bois du **SIE MADELEINE** seront changées.

8) Douane Boissy St-Léger. . Les agents sont consultés avant le choix de couleur et de mobilier, mais il **ne faut pas qu'ils demandent des teintes trop particulières.**

. La place libre depuis le départ de la formation professionnelle sera affectée au service subvention buralistes.

9) Douane. Rapport **visite 14 rue Y Toudic** (02/02/2017).

- **BSIPF** Les agents ont 5 places parking réservées.

- Travaux réparation ouvrants et de toiture, préalables à création local syndical (et la tisanerie est en cours de création dans le cadre du réaménagement du 1^{er} étage).

- Projet d'aménagement du local qui accueille de l'entreposage et des véhicules, pour faire des bureaux et un local social.

10) Douane Gare du Nord BSITM

Demande de re-lampage.

11) Dsfp-Aph Tenon.

Lors de la dernière visite du site, des agents demandaient à avoir des caissons qui ferment, et de préférence, avec un tiroir assez haut pour y mettre un sac à main (environ 31 cm).

II – DOUANE : Travaux de réfection des toitures du bâtiment de la DIIDF – 14, rue Yves Toudic – 75010 Paris

<p>1) La Douane a réussi à obtenir un financement préfectoral pour le remplacement d'ouvrants, et des travaux d'isolation du toit (3ème étage) qui impliqueront la relocalisation des personnels du 3ème étage (car trop de poussière et bruit prévus) pendant environ 7 mois à partir de mars 2019, probablement sur le Vitalys (a priori au rdc que libérera Presstalis).</p>	<p>La courte durée de la location et le maintien de l'accessibilité des applications incitent à faire ce choix.</p> <p>2) La direction s'engage à ce que « les personnels réintègreront les espaces de travail une fois les travaux terminés ».</p>
---	--

III – DRFIP : plans de prévention de nettoyage suite aux visites communes préalables réalisées

<p>1) Le principe des marchés publics de nettoyage (dont relève la Drfip) est (pour ce qui relève du bénéficiaire Drfip) de rédiger une fiche de site qui décrit les locaux à nettoyer, le nombre d'agents affectés sur ces locaux. Les fiches sont transmises à l'UGAP, signataire du marché.</p> <p>2) Le rôle des directions utilisatrices est aussi de collaborer à la rédaction de plans de prévention des risques, avec les sociétés de nettoyage, identifiant des mesures.</p>	<p>3) Contenu des mesures (article R. 4512-8 du code du travail) :</p> <p>« 1° La définition des phases d'activité dangereuses et des moyens de prévention spécifiques correspondants ; 2° L'adaptation des matériels, installations et dispositifs à la nature des opérations à réaliser [...] ; 3° Les instructions à donner aux travailleurs ; 4° L'organisation mise en place pour assurer les premiers secours en cas d'urgence et la description du dispositif mis en place à cet effet par l'entreprise utilisatrice ; [...] »</p>
--	--

IV – Budget

<p>1) BANQUE – Pose de stores aux 1^{er} et 2ème étage. - Acquisition de 2 souris Oyster (sur avis médecin).</p> <p>2) LONDRES - BEIRET - Eugène CARRIERES Acquisition de 3 fauteuil (sur préconisation médicale).</p> <p>3) BOUCRY Acquisition d'un siège et d'un plan de travail réglable électriquement (sur avis médecin).</p>	<p>4) DNVSF. - Acquisition de bras support écrans et de repose pieds. - Acquisition d'entrebailleurs. - . Acquisition d'un chariot à fond élévateur.</p> <p>5) Douane, rue Y Toudic. Aménagement de l'espace de convivialité au 1er étage. Malheureusement, la demande a été retirée sur demande de la Présidence qui était réticente à financer des frigos, pour raison d'hygiène.</p>
---	--

V – Questions diverses

<p>1) Les représentants projettent de saisir le CHS-Ministériel pour demander que les directions fournissent des équipements inter-opérables aux entreprises de nettoyage. En effet, jusqu'à présent, lorsque le prestataire de nettoyage change (tous les 4 ans), il fait de nouveaux trous dans les murs des toilettes pour poser ses équipements spécifiques.</p>	<p>2) ARGONNE. Etat du droit d'alerte du 07/11/2018. Les représentants ont relevé plusieurs difficultés à l'accueil, dont des conditions de réception bruyantes et contribuant à l'augmentation des tensions, et la fatigue des agents, laissant craindre un événement grave à tout moment si aucune mesure n'est prise. L'enquête conjointe a débuté le 12/11/2018</p>
---	---

VI - **FO FINANCES revendique des moyens en personnel et crédits pour garantir une politique d'hygiène, de sécurité, de santé et des conditions de travail de haut niveau.** N'hésitez pas à contacter ses représentants : Jean-Baptiste Chollet (Drfip, **UZES**), Pascale Brizio (**Douanes**).

fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr



BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à : **FO DGFIP Paris**,
94 rue Réaumur, 75002 Paris)

NOM : PRENOM :
GRADE :
AFFECTATION :
déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE FINANCES PUBLIQUES**
Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu (pour connaître le barème, nous contacter).